

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

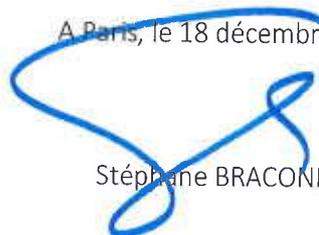
ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence droit (équipe 2) est ainsi constitué :

Président	Guillaume	DRAGO
Vice-président	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur	Bernard	D'ALTEROCHE
Professeur	Anthony	MERGEY
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Charles	GIJSBERS
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Jean-Paul	ANDRIEUX
Professeur	Géraldine	GADBIN-GEORGE
Professeur	Guillaume	BOUDOU
Professeur	Marc	MILET
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Christina	PAWLOWITSCH
Maître de Conférences	Julie	BAILLEUX
Maître de Conférences	Nicolas	FREMEAUX
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Diana	VILLEGAS
Professeur agrégé du second degré	Julian	MARSHALL
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE
Professeur certifié du second degré	Kathleen	LAYLLE

A Paris, le 18 décembre 2023

  
Stéphane BRACONNIER